





## ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENTS PARTICIPANTS OCCASIONNELS NON LICENCIES A LA FFC

Valant conditions particulières - Contrat 7467541404 souscrit par Gras Savoye auprès de Axa France IARD

Bulletin à compléter, signer et envoyer, accompagné du chèque de règlement libellé à l'ordre de Gras Savoye à l'adresse suivante : GRAS SAVOYE Département Sport : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion Bouton. CS 70001. 92814 PUTEAUX CEDEX.

09 72 72 01 38 - ffc @grassavoye.com

L'ADHERENT ORGANISATEUR						
Nom du club :						
Nom et Prénom du représentant légal :						
Adresse :						
Code postal Ville :						
<b>(</b> .:	E-Mail:	@				
L'ÉPREUVE Nom de l'épreuve :						
Numéro d'attestation ET COMITE REGIONAL	:					
DATE DE DEBUT DE L'EPREUVE : $I$ (inclus) DATE DE LA FIN DE L'EPREUVE : $I$ (inclus)						
GARANTIES INDIVIDUELLE ACCIDENTS		OPTION 1	OPTION 2	ASSISTANCE		
DECES      Majoration en cas de mariage, PA     Majoration par enfant légitime rec fiscalement à charge	10 000 € +5 000 € +5 000 €					
INVALIDITE PERMANENTE	100 000€	300 000€				
FRAIS MEDICAUX						
Frais pharmaceutiques, chirurgical et frais de premier transport du lieu hospitalier		remboursement de la Sociale				
<ul> <li>Soins prescrits médicalement et no Sociale</li> </ul>	200 € par accident					
<ul> <li>Frais pour les assurés ne bénéficia</li> <li>Soins et prothèses dentaires</li> <li>Bris de lunettes ou de lentilles corr</li> </ul>	200 € par accident 500 € par accident 200 € par accident					
ASSISTANCE						
<ul> <li>Assistance aux personnes en cas</li> <li>Prestations d'assistance en cas de</li> <li>Assistance déplacements</li> </ul>	NEANT		OUI			
TABLEAU DES COTISATIONS						
NOMBRE DE BARTICIRANTS A ASSURE	OPTION 2	ACC	PICTANCE			

NOMBRE DE PARTICIPANTS A ASSURER	OPTION 1	OPTION 2	ASSISTANCE
Jusqu'à 20 participants	<b>62 €</b> / jour	<b>85 €</b> /jour	18€
De 21 à 50 participants	+2,15€ par jour et participant	+2,95€ par jour et participant	0,90€ par participant
+ de 51 participants	+1,22€ par jour et participant	+1,70€ par jour et participant	0,90€ par participant
NOMBRE DE PARTICIPANTS A ASSURER	Remplir le nombre de	participants sous les colonnes d	es options choisies :
Jusqu'à 20 participants			
De 21 à 50 participants			
+ de 51 participants			
TOTAL DE LA COTISATION à l'ordre de Gras Savoye:			

Exemple de prime : 55 participants sur 2 jours, option 1 et assistance : prime = (62 + (30x2,15) + (5x1,22)) x 2 + 55x0,9 = 314,70 €.

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de la relation font l'objet d'un traitement automatisé destiné aux activités des entités de notre groupe et à ses partenaires, mandataires, réassureurs, organismes professionnels et sous-traitants. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de mise à jour et d'opposition sur ces informations conformément à l'article « Informatique et Liberté » de nos Conditions générales.

L'adhérent reconnait avoir recu et pris connaissance du contrat AXA France IARD N° 746754104 téléchargeable sur le site www.ffc.				
	L'adhérent reconnait avoir recu et	nrie connaissance du contrat	ΔΥΔ France IΔRD Nº 7/675/110/	I táláchargaahla sur la sita www.ffc.fr

	_		_			
Fait à	le <i>l</i>	1	<b>!</b>	Signature du re	présentant (	du club

## LISTE DES PARTICIPANTS OCCASIONNELS

À adresser au moins 24 heures avant le début de l'épreuve pour obtenir la garantie.

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE		NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANC
1			ITAIOOAITOL	51			IVAIOOAITO
2				52			
3				53			
4				54			
5				55			
6				56			
7				57			
8				58			
9				59			
0				60			
1				61			
2				62			
3				63			
4				64			
5				65			
6				66			
7				67			
8				68			
9				69			
20				70			
1				71			
22				72			
23				73			
24				74			
25				75			
26				76			
27				77			
28				78			
29				79			
30				80			
1				81			
32				82			
33				83			
34				84			
35				85			
36				86			
37				87			
38				88			
39				89			
10				90			
11				91			
12				92			
13				93			
14				94			
15				95			
16				96			
17				97			
18				98			
19				99			
50				100			

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de la relation font l'objet d'un traitement automatisé destiné aux activités des entités de notre groupe et à ses partenaires, mandataires, réassureurs, organismes professionnels et sous-traitants. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de mise à jour et d'opposition sur ces informations conformément à l'article « Informatique et Liberté » de nos Conditions générales.

L'adhérent reconnait avoir reçu et pris connaissance	ce du contrat AXA France IARD N° 746754104 téléchargeable sur le site www.ffc.fr
Fait à	Le
Signature du représentant du club	